



Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 27, N° 38

20 septembre 1972

VISITE DE M. SHARP EN CHINE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, sur l'invitation de M. Chi Peng Fei, ministre des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, a fait du 15 au 24 août une visite officielle en Chine. M. Sharp, accompagné de son adjoint parlementaire, M. Paul Saint-Pierre, et de l'adjoint parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Bruce Howard, est arrivé à Canton, capitale de la province d'où sont venues les familles de nombreux Canadiens d'origine chinoise. Le 16 août, M. Sharp et sa suite se sont rendus à Pékin où ils ont été officiellement accueillis par M. Chi Peng Fei, ministre des Affaires étrangères de la Chine.

ENTRETIEN AVEC M. CHOU EN-LAI

Le 19 août, M. Sharp, a recontré le premier ministre, M. Chou En-lai, avec lequel il s'est entretenu durant un peu plus de trois heures. L'entretien s'est déroulé dans la même atmosphère de détente et de confiance qui avait caractérisé les rencontres des deux ministres des Affaires étrangères durant les premiers cinq jours. *(suite à la page 8)*

SOMMAIRE

Visite de M. Sharp en Chine	1
Échanges avec la Chine	2
Le Canada est prêt à aider les Asiatiques de l'Ouganda	3
Le PPCLI à Chypre	3
Le Canada à l'exposition Selkhoztekhnika 1972	3
Les Indiens et l'agriculture	4
Des élections fédérales en octobre	4
Les réclamations d'assurance-chômage	4
Hommage au Dr Norman Bethune	5
Modifications des tarifs de colis postaux	5
Des maisons canadiennes pour la France	6
Commande d'empennages à une filiale de CAE	6
Fermeture de Terre des Hommes 1972	7
Déclaration sur le diéthylstilbestrol (DES)	8



John Burns, Globe and Mail

M. Mitchell Sharp, marchant le long de la Grande Muraille, lors de sa récente visite en Chine.

ÉCHANGES AVEC LA CHINE

Texte d'une déclaration prononcée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, devant la presse, à Pékin, le 20 août:

Je me suis entretenu avec le ministre des Affaires étrangères de la République populaire de Chine de la possibilité de favoriser les échanges culturels, éducatifs, scientifiques et technologiques entre nos deux pays. Nous estimons que de tels échanges jouent un rôle important dans l'essor et le renforcement des relations entre nos pays et nos populations. Au cours de nos entretiens, nous avons particulièrement abordé les domaines d'intérêt commun suivants:

1. CULTURE

a) J'ai invité mon homologue chinois à envoyer au Canada la magnifique exposition des récentes découvertes archéologiques de la Chine. Je sais que les autorités chinoises projettent de présenter cette exposition en Europe dans la seconde moitié de 1973; j'ai donc exprimé l'espoir qu'à l'occasion de cette tournée l'exposition soit également présentée au Canada. Cette collection unique constitue pour le peuple chinois un trésor national qui est aussi d'une importance historique pour la communauté internationale. Mon hôte a accueilli favorablement l'intérêt manifesté à l'égard de cette exposition, et nous avons convenu que les autorités canadiennes et chinoises négocieraient ces accords éventuels.

b) J'ai également signalé à mon collègue chinois que le Gouvernement du Canada était disposé à envoyer en Chine une exposition de gravures esquimaudes qui circule actuellement dans la région du Pacifique. M. Chi s'est dit heureux de cette offre, et nous avons convenu de réaliser ce projet le plus tôt possible.

c) J'ai indiqué que le Canada accueillerait avec joie une troupe d'acrobates chinois. Nous espérons tous deux que les dispositions appropriées pourront être prises pour que cette troupe vienne au Canada dans la première moitié de 1973.

2. SCIENCE ET TECHNOLOGIE

a) Je suis très heureux d'annoncer que les autorités chinoises ont accepté l'invitation que leur avait faite le ministre canadien de la Science et de la Technologie d'envoyer au Canada un groupe de scientifiques chinois dont les intérêts embrassent un vaste éventail de disciplines, notamment la biologie, la chimie et la physique. Les scientifiques chinois séjourneront au Canada deux semaines l'automne prochain.

b) Je suis également heureux d'annoncer l'acceptation de l'invitation du Canada, lancée par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, d'envoyer au Canada, au début de l'automne, une équipe chinoise chargée d'étudier l'industrie pétro-

lière. En retour, une mission canadienne sur le pétrole a été invitée à se rendre en Chine en 1973. Nous espérons pouvoir mettre au point les détails de cette visite dans un proche avenir.

c) J'ai également accepté l'invitation chinoise adressée à un groupe d'agronomes canadiens de se rendre en République populaire chinoise en 1973.

3. MÉDECINE

a) J'ai discuté avec le ministre, M. Chi, du programme d'échanges médicaux Bethune et je suis heureux de déclarer que nous avons convenu de la reprise prochaine de ces échanges, avantageux pour les deux pays.

b) Toujours dans le domaine de la médecine, nous avons noté avec satisfaction qu'une délégation de médecins chinois a assisté l'année dernière au 150^e anniversaire de l'Université McGill de Montréal et nous avons discuté de l'opportunité de poursuivre des expériences de ce genre de part et d'autre dans un proche avenir.

4. ÉDUCATION

a) Le ministre, M. Chi, et moi-même avons abordé la question des échanges de professeurs et d'étudiants. Nous avons convenu que de tels échanges étaient profitables et souhaitables. Des hauts fonctionnaires des deux pays étudieront la mise au point d'un programme dans le domaine de l'éducation, programme qui sera institué bientôt à une date convenant aux deux parties.

b) Nous avons aussi examiné la question des échanges de publications entre nos diverses institutions universitaires et scientifiques.

5. SPORTS

J'ai discuté avec le ministre des Affaires étrangères de la République populaire de Chine de l'encouragement éventuel à donner aux échanges sportifs qui font actuellement l'objet de négociations entre les fédérations sportives des deux pays. Nous avons convenu que les échanges sportifs pouvaient jouer un rôle utile en favorisant la compréhension entre les populations canadienne et chinoise. Les fédérations sportives canadiennes et chinoises ont eu l'occasion, lors de mon voyage, de poursuivre les échanges de vues et elles ont conclu une entente de principes en vue de nouveaux échanges dans les domaines du volleyball, du ping-pong, du hockey sur glace et de la gymnastique. Les fédérations sportives ont été chargées de mettre au point le détail de ces échanges. Je crois comprendre qu'on a aussi discuté d'éventuels échanges dans les domaines du ballon-panier, du patinage artistique, du football ainsi que d'échanges d'instructeurs, de films et de documentation en matière de culture physique.

LE CANADA EST PRÊT À AIDER LES ASIATIQUES DE L'UGANDA

Le premier ministre Trudeau a fait la déclaration suivante le 24 août:

Le Gouvernement canadien a suivi très attentivement l'évolution de la situation en Ouganda depuis que, le 5 août, le président Amin a annoncé sa décision d'expulser des dizaines de milliers de résidents ougandais d'origine asiatique. Le 9 août, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures exprimait l'espoir que le président Amin reconsidérerait pareille décision en raison de ses graves répercussions sur le plan humain. Je regrette de devoir, vous annoncer que son intervention, de même que celle d'autres pays, n'a pu faire fléchir le Gouvernement ougandais. Bien que le président Amin ait modifié quelque peu les catégories de personnes touchées par l'ordre d'expulsion, nous n'avons pas l'assurance absolue que cet ordre ne soit pas entièrement exécuté. Le président a également refusé de prolonger le délai de 90 jours qu'il avait fixé. Nous déplorons vivement sa décision.

Afin de tenter de réduire les conséquences de cette mesure, qui affectent aussi bien les personnes expulsées de l'Ouganda que la population britannique, laquelle devrait faire place, dans un pays déjà surpeuplé, à un flot d'immigrants involontaires, le Canada est prêt à fournir son aide.

D'ici quelques jours, des représentants des ministères de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, ainsi que de la Santé nationale et du Bien-être social, se rendront à Kampala en vue d'accélérer l'acheminement des demandes présentées par les Asiatiques qui désirent immigrer au Canada. De la sorte, nous pourrons évaluer avec plus d'exactitude

le nombre de ces personnes et déterminer s'il y a lieu de prendre des mesures exceptionnelles pour s'occuper sans délai du cas de ceux qui, en temps normal, ne seraient pas acceptés comme immigrants. Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration a été autorisé à mettre en oeuvre, si les circonstances l'exigent, un programme d'urgence d'admission.

Je tiens à souligner que le Gouvernement canadien continue d'espérer que le général Amin tiendra compte des conséquences que les décrets de son Gouvernement auront non seulement pour les personnes qui résidaient dans son pays depuis longtemps, mais aussi pour le développement de l'économie de l'Ouganda, auquel le Canada a contribué. Je me dois également de souligner que l'application des déplorables mesures d'expulsion prises par le général Amin irait à l'encontre des obligations que son pays doit respecter en vertu de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration des droits de l'homme; elle serait aussi contraire aux principes énoncés dans la Déclaration du Commonwealth de 1971, dans laquelle les États membres ont réaffirmé leur foi dans la tolérance mutuelle et dans la dignité humaine.

Quant à nous, nous sommes prêts, aux termes de l'éventuel programme d'admission, à offrir une place honorable aux Asiatiques de l'Ouganda qui viendront au Canada. D'autres immigrants asiatiques ont déjà accru la diversité et la richesse culturelle de notre nation et je suis persuadé que ceux de l'Ouganda sauront, grâce à leur compétence et à leur travail, apporter une contribution tout aussi importante à la société canadienne.

LE PPCLI À CHYPRE

Le 2e Bataillon du *Princess Patricia's Canadian Light Infantry*, stationné à Winnipeg, sera la prochaine unité des Forces armées à exercer des fonctions de maintien de la paix à Chypre pour le compte des Nations Unies.

Sous le commandement du lieutenant-colonel J.H. Allan, de Kingston (Ontario), quelque 490 hommes se rendront à Chypre par avion au début d'octobre.

Le Bataillon remplacera le *Lord Strathcona's Horse (Royal Canadians)*, de Calgary, qui est à Chypre depuis avril dernier.

Bien qu'il n'ait jamais été affecté à Chypre auparavant, ce n'est pas la première fois que le 2e Bataillon du PPCLI est appelé à travailler sous l'égide de l'ONU. En effet, il a été le premier groupe canadien à combattre au cours de la Guerre de Corée, et la seule unité canadienne à obtenir la *United States Presidential Unit Citation*. L'unité fut citée à l'ordre du jour pour héroïsme exceptionnel lors de la bataille de Kap'young, en Corée, en 1951.

LE CANADA À L'EXPOSITION SELKHOZTEKHNIKA 1972

Douze fabricants canadiens de matériel agricole mettront leurs produits en montre lors de l'exposition internationale *Selkhoztekhnika* de 1972 qui se tient à Moscou durant septembre.

Cette exposition est organisée par la Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'URSS en collaboration avec le ministère soviétique régissant la fabrication des tracteurs et des machines agricoles; on s'attend à ce que 20 pays prennent part à cette exposition, y compris l'Allemagne de l'Ouest.

Le Canada n'a jamais participé dans une aussi grande mesure aux expositions internationales qui ont lieu en Union soviétique. Le pavillon du Canada et les vastes terrains qui l'entourent dans le parc Sokolniki de Moscou où se tiennent habituellement les expositions, couvrent une superficie de plus de 14,800 pieds carrés, soit l'une des plus grandes qu'occupe un pays participant.

On présentera, dans le pavillon canadien et à l'extérieur, des moissonneuses-batteuses, des trac-

teurs, des camions, des charrues et autres instruments aratoires tout nouveaux.

L'Union soviétique exposera plus de 1,000 pièces provenant de quelque 40 départements et ministères. Cinquante instituts de recherches et bureaux de dessin industriel et plus de 300 entreprises participent à la présentation du pavillon soviétique.

LES INDIENS ET L'AGRICULTURE

Ebenezer Sutherland ressemble à beaucoup d'autres agriculteurs manitobains par les efforts qu'il déploie pour se constituer un troupeau de bétail. Réunir 125 têtes de bétail demande beaucoup de temps et d'argent. Il est pris, comme la plupart des agriculteurs, dans l'état des prix de revient. Les trois fils sur lesquels il comptait pour l'aider ne semblent pas très intéressés par la vie agricole.

Cependant, il y a une grande différence entre Ebenezer et d'autres agriculteurs.

Il est un Indien, membre de la réserve Peguis, située à 90 milles au nord de Winnipeg et peuplée de 2,050 habitants. Il fait partie du nombre croissant d'Indiens qui cherchent l'indépendance matérielle dans l'agriculture.

Devenir agriculteur est une chose difficile lorsqu'on est d'ascendance indienne. On ne possède pas de terre, car le titre de propriété est enregistré au nom de la bande et non au nom des personnes et l'on ne peut donc pas obtenir d'hypothèque sur ces terres. Il est pratiquement impossible de trouver d'autres moyens de financement normaux. L'Indien qui désire se lancer dans l'agriculture n'a généralement pas de capital pour démarrer et ses traditions ne prennent pas racine dans l'agriculture comme celles de l'homme blanc.

Lorsque Ebenezer Sutherland s'est décidé, il y a quatre ans, à se lancer dans l'agriculture, il a reçu l'aide financière d'un fonds de roulement des Affaires indiennes. Les mêmes dispositions ont été prises pour les 14 autres agriculteurs de la réserve Peguis, qui totalisent aujourd'hui une surface cultivée de 8,000 acres, plus 2,000 acres de pâturages pour les troupeaux de bétail, qui comptent 800 têtes en tout. Certains d'entre eux ont reçu une allocation de subsistance en attendant de devenir totalement autonomes et ils se font maintenant un revenu annuel brut d'environ \$10,000, ce qui donne un revenu net de \$5,000 environ, une fois déduits les dépenses et le remboursement du prêt.

C'est à l'énergie du chef Eddie Thompson et de son Conseil que l'on doit l'introduction de l'agriculture dans la réserve Peguis. Ils ont distribué les terres aux agriculteurs et leur ont prodigué leurs encouragements.

Les exploitants de la réserve ont également un exemple remarquable de ce qu'un homme peut réaliser en la personne de Solomon Stranger qui s'installa à Peguis en 1938, après avoir quitté St. Peters, au

Manitoba, avec sa famille, deux vaches et deux chevaux.

Aujourd'hui, ses quatre fils et lui exploitent sans aucune aide extérieure un ranch de bovins prospère. La famille Stranger aime manifestement cette vie, car un des garçons fait des études en agriculture à l'Université du Manitoba et obtiendra son diplôme l'an prochain. Un autre suit un cours de gestion agricole de cinq mois et il est président du Comité agricole de Peguis.



Ebenezer Sutherland marque son bétail au fer portant ses initiales "E.S."

DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES EN OCTOBRE

Au cours d'une conférence de presse, le 1er septembre, le premier ministre Trudeau a annoncé la tenue des élections fédérales pour le 30 octobre.

Le Gouvernement actuel qui fut élu le 25 juin 1968, compte 147 membres du parti Libéral, 73 du parti Progressiste-conservateur, 25 du Nouveau parti démocratique, 13 du Crédit social et 2 Indépendants; 4 sièges sont présentement vacants sur un total de 264.

LES RÉCLAMATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE

En juin 182,000 demandes initiales et demandes renouvelées de prestations ont été reçues, soit 7,000 (4%) de plus que le mois précédent.

A la fin de juin, le nombre de prestataires d'assurance-chômage était de 753,000, soit 8% de moins que le mois précédent (61,000).

En juin, le montant des prestations servies a atteint 138.3 millions de dollars, soit 26% de moins qu'en mai 1972 (185.7 millions de dollars).

Le Docteur Norman Bethune soignant des soldats blessés durant la guerre entre la Chine et le Japon en 1938.



Photo Presse canadienne

HOMMAGE AU DOCTEUR NORMAN BETHUNE

Durant sa visite en République populaire de Chine, en août dernier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a informé ses hôtes que, reconnaissant la signification historique du rôle joué par le Docteur Norman Bethune et ses exceptionnelles réalisations humanitaires, le Gouvernement canadien a décidé de lui rendre hommage dans sa ville natale, à Gravenhurst, Ontario.

Le ministre a fait cette déclaration lors d'un banquet donné dans la Grande Salle du Peuple. Le dimanche, 20 août, Monsieur Sharp s'est rendu à Shihchiachuang, site du monument commémoratif du chirurgien canadien en qui la Chine connut un grand humaniste. Le Docteur Norman Bethune était né en 1890 et mourut en Chine en 1939. Pionnier de l'utilisation des transfusions sanguines sur les champs de bataille, il fut aussi un défenseur des soins médicaux gratuits pour tous.

Entre sa sortie d'un sanatorium en 1928 et son décès en 1939, le Docteur Bethune se bâtit une réputation sans pareille dans trois continents. En

Amérique du Nord, il joua un rôle de premier plan dans la recherche sur la tuberculose et les techniques opératoires; en Espagne, il organisa le premier service mobile de transfusions sanguines à l'intention des forces loyalistes; en Chine, il construisit des hôpitaux, forma des infirmières et des médecins et soigna des blessés.

En octobre 1939, le Docteur Bethune devait revenir de la Chine pour occuper le poste de chef du service des transfusions de l'Armée canadienne, mais de nouveaux combats s'étant déclarés dans ce pays, il dut retarder son retour au pays. Dans l'intervalle, il se coupa un doigt au cours d'une intervention chirurgicale. Comme les antibiotiques et les sulfamides n'existaient pas alors, l'empoisonnement se déclara. Le 13 novembre 1939, le Docteur Bethune mourut, en Chine, tel un héros.

Dans le nord de la Chine, d'impressionnants monuments ont été élevés à la gloire du Docteur Bethune. Un musée et un hôpital portent son nom.

MODIFICATION DES TARIFS DE COLIS POSTAUX

Le ministère des Postes modifiera en mars prochain la structure des tarifs du courrier de quatrième classe. Dans certains cas, il y aura des réductions, dans d'autres, des augmentations.

Comme le ministère tente d'attirer particulièrement les clients qui ont de gros colis à poster, les réductions toucheront une grande quantité d'articles. A cette fin, la limite de poids des colis passera officiellement de 25 à 35 livres.

Le point principal de la nouvelle structure

réside dans le fait de la création de "zones locales" s'étendant de 150 à 175 milles autour de tout bureau de poste.

Les colis postés à l'intérieur de ces nouvelles zones (qui vont se superposer aux actuelles zones provinciales) coûteront moins cher qu'actuellement. Les zones locales traverseront les frontières provinciales et pourront varier selon la région commerciale.

En utilisant les zones locales, le client pourra épargner de cinq à 50 cents par colis, l'économie augmentant avec le poids du colis. Un colis pesant de 15 à 20 livres coûte actuellement \$2.30. Avec le nouveau système de zones locales, il ne coûtera que \$1.80.

Quant aux augmentations, elles toucheront surtout les colis de moins de 10 livres à expédier à l'extérieur d'une zone locale.

Il s'agit de la première hausse depuis 1970, et elle est moins élevée que les deux précédentes.

Pour ceux qui seront touchés par les augmentations, le ministère va tenter d'améliorer le service. Des tests détermineront les régions où il sera possible de le faire.

DES MAISONS CANADIENNES POUR LA FRANCE

Le premier grand quartier d'habitations de style canadien jamais construit en Europe continentale, le Parc des Érables, a été achevé dans les délais prévus et attire les compliments des acheteurs d'Igny, dans la banlieue de Paris.

Le Parc des Érables comprend 114 maisons construites au rythme de 15 maisons par mois par des ouvriers français utilisant les techniques canadiennes relatives aux charpentes en bois. Au bout de neuf mois, les maisons étaient édifiées, les services installés et le terrassement terminé, bien que les ouvriers français aient dû apprendre sur place des techniques de construction nouvelles pour eux.

CONSTRUCTEURS ET ACHETEURS SONT HEUREUX

La Société Campeau, d'Ottawa, entrepreneur et promoteur canadien de premier plan, et la Société Dumez de Paris, une des grandes compagnies françaises de construction générale sont très heureuses du succès remporté.

Il en va de même des familles qui ont emménagé dans leurs maisons de style canadien. L'acheteur type est âgé de moins de 40 ans, est marié, a deux enfants et travaille à Paris - à dix milles du Parc - ou dans la banlieue sud; la moitié environ des femmes travaillent.

Bien qu'ils aient formulé quelques griefs secondaires touchant, par exemple, la flexibilité des planchers (caractéristique des constructions en bois qu'ignorent la majorité des propriétaires européens), les acheteurs se montrent satisfaits des méthodes de

construction canadiennes et recommandent volontiers ces maisons à leurs amis. Ils ont particulièrement loué la qualité de l'isolation, le confort et la conception. "Ce genre de construction est très satisfaisant; on peut aménager l'intérieur selon ses goûts..." a déclaré un propriétaire.

Il existe dix modèles de maisons au Parc des Érables, et les maisons ont de cinq à sept pièces. Toutes sont équipées de grandes cuisines ainsi que de salons spacieux, de salles de bains et de douches distinctes, de placards encastrés, de débarras et de garages. La superficie utilisable varie de 1,300 à 2,450 pieds carrés.

AVANTAGES DE LA MÉTHODE

La production en usine de divers éléments de bois et l'utilisation de la technique de construction à mur sec (application de panneaux de diverses substances) permettent d'épargner du temps et d'édifier une maison de charpente de bois en quelques jours au lieu de quelques semaines.

La résistance du matériau est un autre avantage de ce genre de construction: lorsqu'elles sont bien construites, ces maisons conservent une valeur égale à celles des maisons édifiées en béton, en pierre ou en tout autre matériau. Les maisons construites de cette façon, traditionnelle pour les habitations canadiennes, ont surmonté pendant des générations les rigueurs du climat canadien tout en offrant un bon confort à leurs propriétaires.

COMMANDE D'EMPENNAGES À UNE FILIALE DE CAE

La Compagnie *Northwest Industries Limited*, filiale en propriété exclusive de *CAE Industries Ltd.*, de Montréal, vient de signer un contrat prévoyant la construction d'éléments de queue d'appareils *Jetstream*, pour le compte de *Scottish Aviation Limited*, de Prestwick, Écosse.

Cette première commande, qui a trait à 11 empenages complets, fait suite au contrat accordé par la *Royal Air Force* à *Scottish Aviation* relativement à la construction de 26 appareils *Jetstream*.

Les livraisons commenceront au début de 1973 et le président de *NWI*, M. E.L. Bunnell, prévoit d'autres commandes.

NWI, qui dispose déjà de l'outillage nécessaire pour la construction des éléments, sera le seul fournisseur d'empenages.

La compagnie a entrepris la construction d'éléments de queue du *Jetstream* en 1968. L'effondrement financier du constructeur primitif, *Handley Page Ltd.*, en 1970, a entraîné pour *CAE* une perte d'environ deux millions de dollars (avant impôts).

Selon le président de *CAE*, M. C. Douglas Reekie, la reprise des travaux et la nouvelle commande d'empenages, si elles ne permettent pas à la compagnie de récupérer les sommes perdues en 1970, vaudront à *NWI* une activité profitable.



FERMETURE DE TERRE DES HOMMES 1972

Terre des Hommes, la grande Exposition annuelle de Montréal, qui a fêté cette année son cinquième anniversaire, a fermé ses portes le 4 septembre.

L'ouverture officielle qui devait avoir lieu le 15 juin avait dû être reportée au 20 juillet à cause de certains problèmes de main-d'oeuvre. L'entrée à Terre des Hommes

était gratuite mais la visite des pavillons nécessitait un visa. Le prix du visa d'un jour était de \$2. et celui d'un visa de saison de \$3.

Onze pays ont participé cette année à l'Exposition, y compris l'Union soviétique et la République populaire de Chine, ce qui a porté à 30 le nombre total des pavillons.



DÉCLARATION SUR LE DIÉTHYLSTILBESTROL (DES)

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social n'a pas l'intention, pour le moment, de modifier sa politique sur l'usage du diéthylstilbestrol (DES) au Canada. A partir du 1er janvier 1973, le Gouvernement fédéral suspendra l'usage de ce produit.

La Direction générale de la protection de la Santé est consciente de l'attitude américaine qui veut bannir l'usage du DES en tant qu'additif aux aliments destinés aux bovins de boucherie. En effet, le Gouvernement canadien a établi des liens très étroits avec les autorités de la Santé des États-Unis et a été informé qu'une décision serait prise sous peu à ce sujet. Quoique l'on s'intéresse au risque potentiel à la santé de l'homme dû à la présence de résidus de DES chez les bovins, nous croyons que la raison donnée par les Américains pour bannir ce produit, relève d'une compétence légale. En vertu de l'article Delaney concernant le Bureau fédéral des aliments, drogues et cosmétiques, il est interdit d'utiliser toute substance pouvant être cancérigène quelle que soit la dose préconisée chez toute espèce animale destinée à la consommation humaine.

On a sérieusement mis en cause la validité de la clause Delaney; la détection de quantités minimes de résidus de DES dans le foie de certains bovins de boucherie est devenue une affaire légale, cependant, les autorités américaines de la Santé n'ont pas reconnu que ces résidus représentaient un risque imminent pour le consommateur.

Le Gouvernement canadien a, à trois reprises, convoqué un comité de spécialistes médicaux indépendants pour l'aviser des implications de l'usage du DES sur la santé. La dernière rencontre a eu lieu le 12 juillet. Le rapport final sera livré sous peu. Il fournira les données scientifiques nécessaires en vue de prendre une décision objective en ce qui a trait au diéthylstilbestrol (DES).

VISITE DE M. SHARP EN CHINE

(suite de la page 1)

Le premier ministre, M. Chou En-lai, a exprimé sa satisfaction à la suite de l'issue heureuse des discussions qu'ont eues les deux ministres des Affaires étrangères et il a convenu que les futurs échanges à divers niveaux seraient avantageux pour les deux pays. Il s'est dit heureux de l'initiative du Gouvernement canadien d'établir des relations diplomatiques avec la République populaire de Chine et de

l'appui accordé par le Canada lors de l'élection du représentant de la République populaire de Chine aux Nations Unies.

Le premier ministre M. Chou En-lai s'est particulièrement réjoui de l'essor du commerce entre le Canada et la Chine et il espère que les échanges se multiplieront. Il a réitéré l'intention de la Chine de considérer le Canada comme premier fournisseur de blé et il a indiqué que le Canada pouvait compter sur la Chine comme client acquis pour une longue période. Il a manifesté un intérêt spécial à l'égard de la Foire commerciale canadienne qui devait se tenir sous peu à Pékin et il a exprimé l'avis que cette initiative était de nature à favoriser considérablement le développement du commerce entre les deux pays. Il espère que sera conclu un accord de services aériens lequel améliorerait et faciliterait grandement les contacts entre le Canada et la Chine.

Au cours de l'entretien, M. Chou En-lai a chaleureusement rappelé la mémoire du Dr Norman Bethune, Canadien vénéré dans toute la Chine, et il a souligné avec plaisir la décision du Gouvernement canadien d'honorer sa mémoire au Canada.

Les autres questions abordées au cours des entretiens sont fort nombreuses; on a parlé notamment de la situation mondiale, des questions de sécurité et de désarmement, particulièrement dans le cadre des Nations Unies, d'autres questions ayant trait à l'ONU, des modèles de développement économique, du commerce, de la pollution et des relations bilatérales.

OUVERTURE DE LA FOIRE COMMERCIALE

Après une visite au monument commémoratif érigé à Shihchiachuang en l'honneur du Dr Béthune, le groupe canadien a visité quelques endroits historiques et culturels des alentours de Pékin.

Le 21 août, M. Sharp a ouvert officiellement l'Exposition commerciale du Gouvernement canadien qui se tenait à Pékin du 21 août au 2 septembre. Plus de 200 entreprises industrielles canadiennes ont exposé à cette Foire, la plus grande jamais tenue par le Canada, et à laquelle le premier ministre Chou En-lai, accompagné du vice-premier ministre Li Hsien-nien et d'autres hauts fonctionnaires ont fait une visite de deux heures. Ils ont été accueillis par l'ambassadeur canadien, M. Ralph Collins et le directeur général de l'Exposition, M. L.J. Rodger.

Après son séjour à Pékin, M. Sharp et sa suite ont visité quelques places industrielles chinoises et se sont ensuite dirigés vers Canton et de là à Hong Kong, le 24 août, pour revenir au Canada le jour suivant.